



**A l'attention de l'ensemble  
des diététiciens**

Paris, le 16 décembre 2008

Cher(e) collègue,

En janvier 2006 la principale organisation professionnelle des diététiciens a publié en partenariat avec la Haute Autorité de Santé (HAS) la recommandation pour la pratique clinique « Consultation diététique réalisée par un diététicien ». En février 2008, ce partenariat s'est conclu par la publication des Critères de qualité pour l'Evaluation et l'Améliorations des Pratiques Professionnelles (CEAPP) en lien avec cette pratique.

Aujourd'hui l'Association Française des Diététiciens Nutritionnistes (AFDN) désire aller plus loin en réalisant un état des lieux national sur cette activité et définir si nécessaire des actions nationales pour l'optimiser. Cette démarche d'évaluation nationale s'appuie d'une part sur le travail réalisé avec la HAS et d'autre part sur la volonté de tous les diététiciens de participer à cette expérience nationale. Elle concerne tous les diététiciens quels que soient leurs secteurs d'activités (établissement de santé, cabinet libéral, réseau de santé) à partir du moment où ils réalisent un entretien individuel à but thérapeutique ou préventif avec une tierce personne.

L'AFDN souhaite que vous participiez à cette évaluation nationale. Votre implication individuelle ou collective dans une telle démarche est un acte qui vous permettra de savoir où vous vous situez par rapport aux recommandations de bonnes pratiques et est également un enjeu fort pour l'ensemble de la profession et l'évolution du métier de diététicien.

La méthodologie à suivre pour pouvoir y répondre est décrite dans un protocole : le « [Protocole d'audit national de l'évaluation de la qualité des pratiques professionnelles](#) ».

Si vous acceptez de participer à cette aventure, nous vous demandons de bien vouloir **renvoyer le [coupon de participation](#) à l'AFDN avant le 15 janvier 2009**, par fax au 01 40 02 03 40 ou par courrier à l'adresse suivante : AFDN, 35 allée Vivaldi, 75012 Paris ou par courriel à : [afdn@afdn.org](mailto:afdn@afdn.org)

Si vous exercez au sein d'une structure de santé, nous vous recommandons d'informer votre supérieur hiérarchique de votre démarche d'évaluation.

Les coordonnateurs du projet, Florence Rossi-Pacini et Richard Agnetti, sont à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Nous vous remercions pour votre réponse et votre aimable participation.

La Présidente,

Isabelle Parmentier